

LA SPÉCIALITÉ SVT EN PREMIÈRE ET TERMINALE.



* HORAIRES PAR SEMAINE :

- 4h en 1^{ère} (dont 2h de travaux pratiques en demi-groupes).
- 6h en Terminale (dont 2h de travaux pratiques en demi-groupes).

* OBJECTIF GÉNÉRAL :

- Une **formation scientifique solide** qui conduit à la maîtrise des **concepts fondamentaux** de la **biologie** et de la **géologie**.
- Une formation aux **compétences expérimentales**.
- Une accentuation de l'**usage des outils numériques**.

* 3 OBJECTIFS ÉDUCATIFS MAJEURS :

- Maîtrise des **connaissances** et des modes de **raisonnements** propres aux sciences (pratique du raisonnement scientifique, de l'argumentation),
- Formation à l'**esprit critique** et à l'**éducation civique** pour comprendre le monde contemporain et faire des choix éclairés,
- Préparer une **poursuite d'études** dans les champs de la **biologie**, de la **géologie**, de l'**environnement**, de la **santé**...

* LE PROGRAMME → 3 GRANDS AXES :

- 1- **La Terre, la vie et l'évolution du vivant** (*Structure du globe terrestre, tectonique des plaques, ADN, variabilité génétique, génomes humains, évolution...*)
- 2- **Les enjeux contemporains de la planète** (*Equilibre dynamique des écosystèmes, développement durable, gestions des ressources, risques, climats, plantes...*)
- 3- **Le corps humain et la santé** (*Maladies génétiques, thérapies génique, influence de l'environnement, cancers et facteurs de risques, immunité, vaccinations, résistance aux antibiotiques, système nerveux, mouvements,...*)

* LE BAC :

- Contrôle **continu** (bulletins et épreuves communes en première si spécialité abandonnée)
- et **épreuves terminales** (si spécialité poursuivie en terminale).

* QUELS DÉBOUCHÉS APRÈS UNE SPÉCIALITÉ SVT? :

- Des métiers variés de **Bac +3 à Bac +8** dans les domaines de :
 - l'ingénierie en alimentation, agronomie, biologie, géologie, et environnement,
 - la recherche et l'enseignement,
 - la santé (toutes les professions médicales) et le social,
 - le sport.
- Des **filières d'enseignement diversifiées** (universités, CPGE, écoles spécialisées, IUT, BTS).

